

Covid-19. Situation dans l'académie de Normandie

À ce jour, 340* cas Covid d'élèves (sur un total de 589 246 élèves) et de personnels (sur un total de 63 076) ont été confirmés dans l'académie, ce qui a entraîné la décision de fermeture de 53 classes et de DEUX écoles.

« Le travail mené conjointement entre les services de l'ARS et de l'Éducation nationale permet une forte réactivité en cas de suspicion ou de confirmation de cas Covid, précise l'Académie. La procédure à appliquer est clairement établie : les élèves ou personnels suspects ou cas Covid confirmés sont isolés, les familles et le corps médical prévenus. Ensuite, la recherche de cas contact est mise en oeuvre pour stopper la propagation du virus. Si nécessaire, le préfet sur la proposition de l'ARS et de l'Éducation nationale et en concertation avec les collectivités locales concernées, peut fermer une école ou un établissement. »